



Plateau de Saclay

© Jaques de Givry

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...) ou les structures associatives.

Le territoire du plateau de Saclay

A cheval sur les départements de l'Essonne et des Yvelines et distant de 20 km Paris, Saclay est un plateau de 11 371 ha délimité par la vallée de la Bièvre au nord, de l'Yvette à l'est et de la Mérintaise au sud. Les 20 communes qui constituent le territoire du plateau de Saclay appartiennent à deux communautés d'agglomération et une communauté urbaine : Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris Saclay et Versailles Grand Parc.

Les limons constitutifs du sol, drainés de longue date en vue d'alimenter en eau le Parc de Versailles, rendent les terres particulièrement fertiles et ont conditionné la mise en place d'une agriculture orientée essentiellement vers les grandes cultures.

Le haut niveau de qualité agronomique des terres ne soustrait cependant pas les surfaces agricoles à

une très forte pression urbaine. L'urbanisation du plateau commence dès les années 50 avec l'arrivée progressive des activités de recherche qui abritent aujourd'hui pour près de 13% de la recherche française (cluster Paris-Saclay).

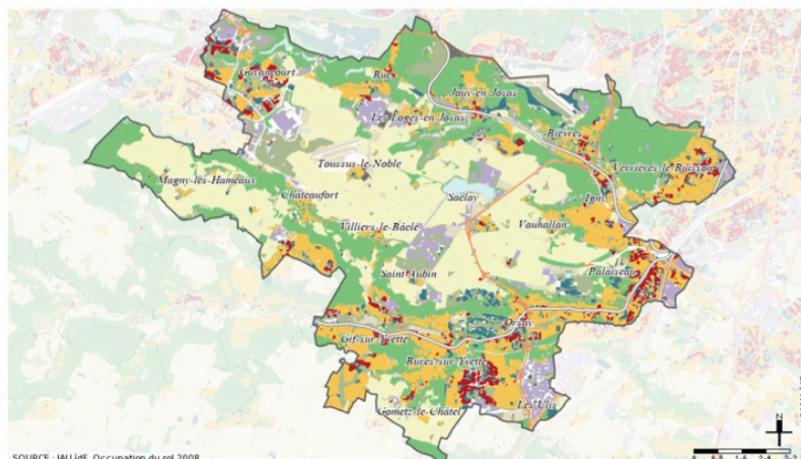
La reconnaissance progressive du périmètre dans les politiques régionales des années 90 et les fortes mobilisations citoyennes dès les années 80, en réaction aux dynamiques d'urbanisation, ont conduit à la mise en place de plusieurs outils de protection et gestion des terres agricoles (voir plus loin).

Des formes alternatives de gouvernance voient le jour, animées par le souhait de structurer les échanges villes-campagne à l'échelle locale voire même de mener une politique cohérente à l'échelle du périmètre. Depuis 2003, trois initiatives collectives et citoyennes, conduites par les mêmes personnes, ont animé le lien entre urbains et agriculteurs : l'association Terres et cité, qui tente d'animer le territoire par

une gouvernance multiacteurs, l'AMAP des Jardins de Ceres, traduction de l'intérêt des citoyens pour l'agriculture et levier politique local, et enfin la SCI Terres fertiles qui a racheté des terres agricoles en vue de pérenniser leur vocation agricole.

Si l'association Terre et Cité n'a pas rempli son rôle suite à un manque de soutien des élus, elle se positionne récemment comme porteur de projets structurants des questions agricoles et alimentaires.

IAU Occupation du sol simplifiée en 2008



SOURCE : IAU idf, Occupation du sol 2008

Occupation du sol du Plateau de Saclay (IAU 2008)

Données clés

Le plateau de Saclay

20 communes, 202 877 habitants

95,20 km², 2 131 hab./km²

Elus communautaires en charge des questions agricoles :

-CA Paris Saclay : François Hillion, conseiller délégué à l'agriculture.

-CA Saint-Quentin-en-Yvelines : Jean-Pierre Pluyaud, Patrimoine bâti communautaire, espaces verts et aquatiques, développement durable.

- CU Versailles Grand Parc : Arnaud Hourdin, Ruralité.

L'association, à but non lucratif, a été créée en 2001 et travaille à l'échelle du plateau de Saclay et de ses vallées, à pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité et à préserver et mettre en valeur le patrimoine associé (naturel, forestier, bâti...). Au travers d'un espace d'échange, l'association cherche à rapprocher les agriculteurs des autres acteurs du territoire et à mettre en place des actions qui relèvent de quatre axes :

- Mobiliser les acteurs.
- Développer les filières de proximité.
- Sensibiliser et éduquer.

- Faire vivre le territoire.

Trois collèges de membres sont mis en place au moment de la création de Terre et cité : agriculteurs, élus et société civile (habitants, entreprises, chercheurs,...). En 2005 un collège relatif aux associations est créé.

Source : Safer IDF, *Analyse fonctionnelle des espaces agricoles, naturels et forestiers*, 2011

Les principales orientations stratégiques du territoire

A l'échelle régionale, le périmètre est à intégrer dans la politique d'agriculture périurbaine d'Ile-de-France qui prend forme au début des années 90 au travers de la réflexion sur la ceinture verte (formalisée dans le SDRIF de 1994), des conventions entre SAFER et collectivités territoriales ou de l'apport de la recherche, notamment de l'ENSP qui consacre plusieurs études au plateau.

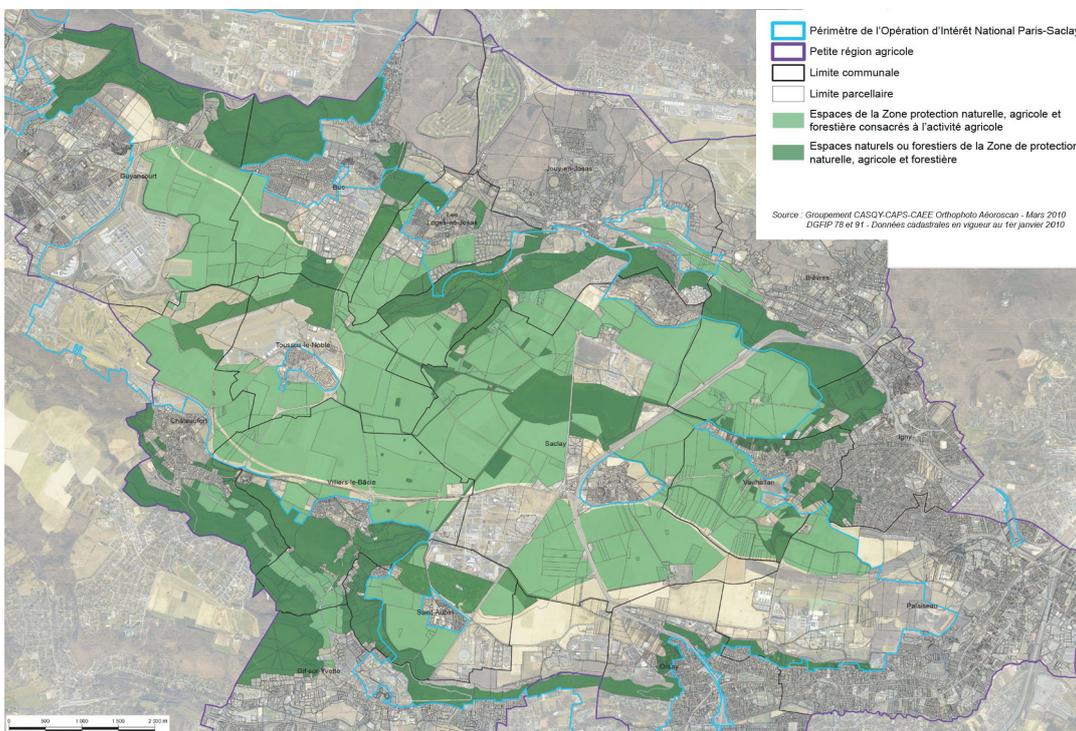
Le plateau bénéficie du premier Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) depuis 1990, et qui porte sur 2 000 ha de terres quasi exclusivement agricoles. Au 31 décembre 2009, l'Agence des Espaces Verts (AEV) a acquis 28% de cette superficie (560 ha) et la loue à des agriculteurs.

En 2005, la politique régionale devient réellement opérationnelle suite à l'étude menée conjointement par l'IAU et la DRIAAF et qui mène à la définition de 10 programmes agriurbains. Avec des contextes locaux très différents, ils répondent aux trois mêmes critères : territoires en zone périurbaine, mise en oeuvre d'une étude préalable, émergence d'actions avec un lien ville-campagne. Ce statut particulier permet à ces territoires de bénéficier d'aides financières et de jouer un rôle particulier pour contrebalancer les grands projets d'aménagement et permettre l'émergence d'actions favorisant le lien ville/campagne.

Le 27 décembre 2013, suite à la Loi du Grand Paris du 3 Juin 2010, les terres agricoles situées au sein de l'OIN sont sanctuarisées par une Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF) de 4 115 hectares, dont 2 469 hectares de terres agricoles protégées et 1 646 hectares de forêts, coteaux boisés, cours d'eau et rigoles. Un partenariat entre les collectivités locales, la chambre d'agriculture, la SAFER, l'ONF, l'association Terres et cité, l'EPA Paris Saclay et l'Etat travaillent à un programme d'action en vue de pérenniser une agriculture orientée notamment sur les filières courtes en vue de favoriser les échanges entre milieu urbain et monde agricole. Cette ZPNAF constitue un dispositif qui doit encore être traduit de manière concrète sur le territoire (la concertation devant prendre fin courant 2017). Le Comité de Programmation du Programme LEADER animé par Terre et Cité a été institué Comité de Suivi de la ZPNAF. Les objectifs du programme d'actions 2016-2022 sont les suivants :

- Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF.
- Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers.
- Développer les liens entre le plateau, les activités et les habitants.

Sources : *Terres en villes, Analyse des politiques agricoles périurbaines en IDF*, 2010



Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay (diagnostic ZPNAF).

L'agriculture & le plateau de Saclay

L'agriculture occupe la partie centrale du périmètre, de meilleure qualité agronomique, tandis que les franges accueillent des pépinières sur des sols de qualité inférieure (sables de Fontainebleau, argiles à meulrières). Sur l'ensemble du plateau, on compte 4 156 ha d'espaces agricoles. Douze exploitations se partagent les parcelles cultivables du plateau. Ces parcelles sont en majorité de grande taille et de forme géométrique mises en valeur principalement par une activité agricole intensive (cultures céréalières et protéagineuses). A l'heure actuelle, les agriculteurs insérés dans l'exploitation de grandes cultures peuvent difficilement diminuer leurs surfaces tant que leur modèle ne change pas car leur santé économique est dépendante de surfaces très grandes. Cependant, si 8 exploitations n'ont pas engagé de diversification, près de la moitié a désormais des revenus complémentaires à la seule vente de céréales (diversification, vente directe, accueil de chevaux, tertiaire...). L'activité agricole représente 202 emplois sur le territoire (source SAFER IDF). 48% de ces emplois sont liés aux activités horticoles et pépinières (qui ne pèsent que pour 3% du périmètre soit 102 ha) et seulement 10% sont liés aux grandes cultures.

Sources : Safer IDF, Analyse fonctionnelle des espaces agricoles, naturels et forestiers, 2011

Des parcelles d'expérimentation gérées par des organismes de recherche.

Plusieurs organismes de recherche relevant du domaine du vivant disposent de parcelles au sein du plateau de Saclay : INRA, AgroParisTech, Paris Sud, CEA-LSCE. Ces activités relevant de l'étude des écosystèmes ou de la biodiversité peuvent, à terme, permettre l'émergence d'une agriculture innovante dans le périmètre.



Parcelles agricoles déclarées à la PAC (diagnostic ZPENAF).

L'état de la politique alimentaire du territoire

L'intelligence collective développée par Terre et cité s'est concentrée de 2010 à 2015 sur les filières de proximité (émergence de filières locales, lotissements maraîchers, restauration collective locale, mise en place de partenariats collectivités-producteurs, plateformes numériques pour les produits locaux) faisant ainsi émerger l'identité agricole du territoire, notamment au sein des espaces urbains. Les actions ont été permises notamment grâce à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

Le plateau de Saclay bénéficie de la programmation 2014-2020 du fonds Leader à hauteur de 1,239 millions d'euro ce qui constitue un apport financier non négligeable pour les actions en matière d'alimentation. Le périmètre d'action du GAL intègre les 20 communes. L'axe 1 de la stratégie s'intitule « un cœur agricole dynamique et durable pour ce territoire périurbain ». Les projets en lien avec l'alimentation sont : une ferme périurbaine pour une production bio de proximité (porté par commune de Magny-les-Hameaux), installation d'une activité maraîchère sur la commune d'Igny (porté par un privé), Pastoralisme de proximité (porté par un privé).

Plusieurs projets de recherches ont également vu le jour et ont permis d'accompagner les pratiques agricoles (LABEX BASC) ainsi qu'une étude sur les flux alimentaires et leurs devenir possibles (C.Tedesco).

Plus récemment, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) s'est mis en place dans le cadre de l'appel à projet PNA 2016. Il est porté par le consortium Terre et Cité (chef de file), Saint-Quentin en Yvelines, Paris Saclay, Versailles Grand Parc, Triangle Vert. Au total, ce sont 58 communes et près de 800 000 habitants qui sont concernés.

Ainsi, si la pression foncière particulièrement forte qui s'exerce sur le plateau a été atténuée par plusieurs outils de planification, l'interdépendance de ces surfaces avec leur environnement urbain n'est pas encore totalement encadrée dans un projet de territoire global, cohérent et opérationnel. Il faut davantage comprendre la stratégie de développement au travers de la cohabitation de différentes initiatives.

L'alimentation et le plateau de Saclay

Chiffres Clés



4 156 ha de surfaces agricoles dont 87% en grandes cultures



202 emplois liés à l'agriculture



18 exploitations sur le plateau
8 exploitations en filières courtes



10 AMAP

1 million de repas/an pour la restauration collective en approvisionnement local



Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	Magny-les-Hameaux Conseil départemental Essonne		Labex BASC		Labex BASC	EPA Paris-Saclay, SAFER, ONF, ETAT, Chambre d'agriculture IDF CA St-Quentin Yvelines CA St-Quentin Yvelines AEV	CA St-Quentin Yvelines, Paris-Saclay, Versailles Grand Parc
Acteurs économique	Ferme Trou salé, Orsigny, Rousseau, Allavoine, Trubuil, de Viltain, Bonlieu, Collay, Vandame, de la Martinière, de Favreuse, de Villaroy, Vilain, Miellerie de la Mérançaise et Perrin Pépinière Allavoine Maraîchage Igny Pastoralisme de proximité	Ferme de Vauhallan (Cocagne)					
Société civile	Terre et Cité AMAP Jardins de Cérés Traiteur Table de Cana Famille Vilain (Abbaye de Limon) Ferme de Vauhallan (Cocagne), Magny les Hamaux (Cocagne)	Terre et Cité Ferme de Vauhallan (Cocagne)	Terre et Cité	Terre et Cité		SCI Terres Fertiles, Terre et Cité	
Principales actions recensées	Ferme périurbaine (Magny-les-Hameaux) Pastoralisme de prox. Vente directe (AMAP)	Jardins de cocagne à Vauhallan	Restauration collective	Parcours pédagogiques, ateliers de sensibilisation	Recherche dynamique des socio-écosystèmes des terres agricoles	Concertation ZPENAF Agriculture biologique et écoquartier (Magny-les-Hameaux et La Verrière)	Valorisation du domaine de Buloyer

Technicien référent

◇ Dorian Spaak, Terre et cité, Coordinateur général,
dorian.spaak@terreetcite.org

Bibliographie provisoire :

- ◇ Mathieu Labonne (2010) Des circuits courts pour la restauration collective des Pays de Saclay, Les Jardins de CERES
- ◇ Molin C., Spaak D., Pecqueur C., Bonnefoy S (2010) « Les politiques agricoles périurbaines en Ile-de-France : Etat des lieux et analyse de leurs évolutions », Terres en Villes
- ◇ Terre et Cité "Vers un projet de territoire innovant" 2013
- ◇ Terre et Cité "Cycle de concertation" Audit patrimonial, 2013
- ◇ C. Tedesco (2015) Analyse du système alimentaire au prisme de l'écologie territoriale : le cas du plateau de Saclay (mémoire)
- ◇ Blezat Consulting (2014) Etude sur les filière courtes alimentaires

Les projets Gouvalim II/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("*FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire*") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "*Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé*" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).